

Titre : L'épargne responsable et solidaire

Florian [Responsable de produit épargne] : Et si je vous disais que vous pouvez épargner tout en soutenant des causes qui vous tiennent à cœur, comme par exemple la protection de l'environnement, l'égalité des chances ou l'insertion des personnes en difficulté, ça vous intéresse ? Alors, restez avec nous, je vous explique tout.

L'épargne responsable et solidaire, c'est quoi ? C'est une façon d'investir votre argent dans des produits financiers qui respectent un certain niveau de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, appelés les critères ESG. Ces critères permettent de mesurer la performance extra-financière des entreprises, c'est-à-dire leur contribution au développement durable.

Par exemple, le critère environnemental tient compte de la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux. Le critère social, lui, tient compte de l'impact sur les salariés, la prévention des accidents, le respect des droits des employés et le dialogue social. Et le critère de gouvernance, lui, tient compte de la façon dont sont dirigées les entreprises. Vous allez me dire : "OK, c'est sympa, Florian, tes critères ESG sont super cool, mais concrètement, comment on peut distinguer un placement qui soutient une bonne entreprise d'un placement qui soutient une moins bonne entreprise ?"

Pour vous aider à choisir le placement qui correspond le mieux à votre niveau d'exigence, vous pouvez vous référer aux labels qui garantissent un niveau minimum aux différents critères. En gros, si on revient à quand vous étiez étudiant, les critères ESG pourraient correspondre à la grille d'évaluation de votre parti et la note que vous obtenez est représentée par les labels. Parmi ces labels, on retrouve par exemple le label ISR, Investissement Socialement Responsable, qui certifie que les produits respectent des critères ESG exigeants et qui contribuent à des enjeux environnementaux ou sociaux. On peut retrouver aussi le label Finansol, qui certifie que le produit finance des activités solidaires, comme l'insertion, le logement social ou encore le commerce équitable.

L'épargne responsable et solidaire, comment ça marche ? Il existe plusieurs types de placements permettant de mettre en œuvre tes convictions et de sélectionner des entreprises responsables et solidaires. Vous pouvez par exemple opter pour un Plan d'épargne en action ou un compte-titres qui vous permet de diversifier votre épargne en investissant directement dans des entreprises. Vous pouvez aussi opter pour un contrat d'assurance vie qui vous permet de préparer votre avenir tout en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse. Et pour aller encore plus loin, vous pouvez également opter pour le livret d'épargne solidaire. Il vous permet de disposer de votre argent à tout moment tout en reversant une partie de vos intérêts à des associations.

L'épargne responsable et solidaire, ça rapporte ? Vous l'avez compris, en choisissant l'épargne responsable et solidaire, vous faites le choix d'une épargne qui a du sens, qui est utile à la planète et à la société, et qui vous permet aussi de rechercher de la performance financière. L'intégration des enjeux ESG permet aux entreprises d'être sur le long terme plus résilientes, innovantes et attractives, ce qui est donc une réelle source de performance. En conclusion, l'épargne responsable et solidaire vous permet de participer à la transition vers une économie plus verte, plus sociale et plus inclusive. Alors, si ça vous dit, rejoignez le mouvement.

[Logo MAIF, assureur militant]